

Des espaces publics égalitaires et inclusifs pour les femmes

Liste de contrôle pour aménager et entretenir les toilettes

Dans cette série

1 Système de transport

2 Quartiers

3 Parcs et espaces verts

4 Toilettes



Visées et utilisation des listes de contrôle

Ces listes de contrôle proposent des actions pour la conception, l'aménagement et l'entretien d'espaces publics sensibles à l'équité de genre. **Celle-ci vise l'entretien et l'aménagement des toilettes.**

Ces listes de contrôle sont issues d'une revue de littérature explorant les iniquités de genre associées à l'aménagement urbain et à la conception des lieux publics ainsi que leurs effets sur la santé des femmes. Le rapport de ce travail est intitulé « Conception et aménagement de l'espace public et iniquités de genre : effets sur la santé des femmes »

Aménager et entretenir les toilettes

- Évaluer les besoins en fonction des dimensions démographique, temporelle et spatiale.
- Localiser les blocs sanitaires dans des endroits apparents et accessibles, à proximité des principales voies pédestres.
- Concevoir le bâtiment et le mobilier (toilette, lavabo, accessoires, etc.) selon une approche de design universel.
- Prévoir l'installation de tables à langer dans tous les blocs sanitaires, qu'ils soient genrés féminin, masculin ou non.
- Prévoir l'installation de toutes les ressources nécessaires à la gestion de l'hygiène menstruelle.
- Prévoir des toilettes et des points d'eau régulièrement le long des rues commerciales.
- Prévoir des cabines non genrées en plus des toilettes genrées dans les endroits fréquentés. Dans les endroits peu passants, des cabines non genrées peuvent suffire.
- Mettre à la disposition de la population une cartographie des blocs sanitaires par secteur.

Référence

Les informations présentées dans ce document sont tirées des conclusions d'un rapport du Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé (CREBS) intitulé *Conception et aménagement de l'espace public et iniquités de genre : effets sur la santé des femmes*, rédigé par Maud Emmanuelle Labesse et Ariane St-Louis, et publié par l'Institut national de santé publique du Québec en 2024. [LIEN](#)